



ASSEMBLEE GENERALE DES CLUBS

Samedi 15 novembre 2025 à 10H00

A la Salle Rouge – Centre Culturel de PORTO-VECCHIO

L'Assemblée Générale des Clubs s'est tenue le **Samedi 15 novembre 2025** à la Salle Rouge au Centre Culturel de Porto-Vecchio à partir de 10H00

Le Comité Directeur était composé de Mesdames et Messieurs :

- VANNUCCI Stéphane, Président
- COLOMBANI Jacques, Vice-Président
- LUIGGI Johan, Vice-Président
- SANTUCCI Jérôme, Vice-Président
- ANDREANI Antoine, Vice-Président
- MOSCONI Alain, Secrétaire Général
- ZANETTACCI Stéphane, Trésorier
- EMMANUELLI Antoine
- FRANCHI Guillaume
- FABREGUES Jean-Laurent
- MONTANARO Frédéric
- PAOLI Philippe

Excusés :

- M. BENEDETTI Charles, Secrétaire Général Adjoint
- MME MEI Johanna
- M. NICOLAI Jean-Marc
- M. PELE Cédric
- M. POGGI Louis
- M. POGGI Dominique

Assistent :

- M. ANGELINI Jean-Christophe, Maire de Porto Vecchio
- M. COLOMBANI Paul-André, Député et Adjoint Maire de Porto Vecchio
- M. NINU Marc, Commissaire aux Comptes
- M. SALADINI David, Directeur Administratif
- M. FONTANA Pierre, Directeur Technique Régional
- M. PIREDDU Antoine, Directeur Pôle Espoir
- M. GAGLIARDI Nicolas, Directeur Technique Régional
- M. BERNARDI Jean François, Responsable Référent IR2F
- M. VINCENSINI Mathis, Apprenti
- Mmes OLMETA Marie-Ange - LUCCIONI Stéphanie - LODI Ginette (Secrétaires L.C.F.)

ORDRE DU JOUR :

- Emargement
- Annonce du Quorum
- Allocution du président et personnalités présentes
- Approbation du PV de l'A.G. du 11 Janvier 2025
- Rapport Moral → Alain MOSCONI
Approbation du Rapport Moral
- Election de 3 membres :
 - Médecin, Gilles TESTOU
 - Membre, Jean-Charles CAPIA
 - Membre, Sandra GARDELLA
- Rapport financier → Stéphane ZANETTACCI
- Intervention de Commissaire aux Comptes
Approbation des Comptes par l'Assemblée
- Budget Prévisionnel Stéphane ZANETTACCI
Approbation du Budget par l'Assemblée
- Modification Règlementaires
- Questions diverses

APPEL DES DELEGUES :

NORD

Clubs LIBRES Présents :

SC BASTIA (LUIGGI Johan) – FJEB (PIERI Christian) – AS CASINCA (PAOLI Pascal) – ESPOIR CLUB BASTIA (LUIGGI Johan) – AS FURIANI AGLIANI (PIERI Christian) – FC COSTA VERDE (GUERBAA Joël) – FC BORGO (EMMANUELLI Antoine) – ASC PIEVE DI LOTA (EMMANUELLI Antoine) – GALLIA CL (LONGO Régis) - AS NEBBIU CD (COLOMBANI Jacques) – FEMININE ESPRIT CLUB BASTIAIS (DUDILLIEUX Sandrine) – TOGA ESPRIT CLUB BASTIAIS (ALVES DE AMORIM Julio) – LUPINU FC (DUDILLIEUX Sandrine) – AS CAPI CORSU (ANDREANI Antoine) – FC BALAGNE (ANTONI Olivier) – USC CORTE (COLOMBANI Jacques) – U.MONTICELLO SR (ANTONI Olivier) – JS CALVI (HAMON Elie) – US VEZZANI (FRANCHI Guillaume) – FC PTE LECCIA MOROSAGLIA (BERNON Jean) – SQUADRA LUMIACCIA (PAOLI Philippe) – AS GHISONACCIA PRUNELLI (ANDREANI Antoine) – FC ORIENTE (SANTONI Jean Louis) – AS ANTISANTI (FRANCHI Guillaume)

Clubs LIBRES Absents :

FC BORGU – GFCBL – AS CALINZANA – FC U NIOLU

Clubs VETERANS Présents :

FC BEVINCU (BATTESTI André) – AS CAFETERIA (MARCELLI Patrick) – PIETRABUGNO (DOTTEL Jean Charles) – SEDDA (BATTESTI André) – FC CONCA D'ORU (SANTELLI Joseph) – FC FICABRUNA (MARCELLI Patrick)

Clubs VETERANS Absents :

I STORTI DI U BALLO – STA MARIA MANDRIALE – SC FANGO – SC FINANCES – FC IGESA – ASPEN – US PIETRANERA – TOHO – CONSERV. CASATORRA – OLYMPIQUE CORSIKANAKY – SQUADRA NOVA – AS SIBERI – AFC ORTALE BIGUGLIA

Clubs FUTSAL Présents :

USJ FURIANI (GIORGETTI Florian) – A SCOL FUTSAL (DOTTEL Jean Charles)

SUD

Clubs LIBRES Présents :

AC AJACCIO (TORRE Mickaël) – SC BOCGNANO GRAV. (GARDELLA Sandra) – GFCA (PAOLI Pascal) – SVARR (SANTUCCI Jérôme) – AFA FA (PAOLI Philippe) – OLYMPIQUE ALATAIS (GUERBAA Joël) – SAINT JEAN FC (LEMEUNIER Kevin) – ENTENTE GALLIA SALINES (MILANO François) - JSA 5EME CANTON (GARDELLA Sandra) – FC ECCICA SUARELLA (MILANO François) – AS CARGESE (ZANETTACCI Stephane) – ASC DES CANNES (SANTONI Jean Louis) – BIGODE FC (ALVES DE AMORIM Julio) - AS PORTO VECCHIO (HAMON Elie) – JS BONIFACIO (LONGO Regis) – SUD FC (MUZY Alphonse)

Clubs LIBRES Absents :

FC BASTELICACCIA – PERI FC – FC BODICCIONE – ACADEMY LE FUN – AS PIETROSELLA FOOT – FC SOTTA

Club VETERAN Présent :

FC FINOSELLO (LEMEUNIER Kevin)

Club VETERANS Absent :

ASCE EQUIPEMENTS SUD – TOUS POUR CHACUN – AS DE LAVA – ASC CASTELLUCCIU – FC CUTTOLI CORTICCHIATO – AS DI A SOCCIA – AS COM. CUTTOLI

Clubs FOOT / ENTREPRISE Présents :

A.ENT.OCANAISES (SANTELLI Joseph) – US COM. BASTELICA (TORRE Mickaël) – AS CALCATOGGIO (ZANETTACCI Stéphane) – A. JEUNESSE AJACCIO (ZOUHIR Farid)

Clubs FOOT / ENTREPRISE Absents :

AS PIETROSELLA – FC VALLEE DU PRUNELLI – AS TROTEL – SVARR FE – UNIONE STELLA CORSA – SQUADRA AIACCINA

Club FUTNET Présent :

VALINCO FUTNET (SANTUCCI Jérôme)

Clubs FUTNET Absents :

IPANEMA FUTVOLLEY - JS VIVARIAISE

Clubs FUTSAL Présents :

AS D'AJACCIO (GIORGETTI Florian) – ET. PORTO VECCHIO (ZOUHIR Farid)

Clubs FUTSAL Absents :

JS DU VAZZIO – EMPEREUR – BONIFACIO BADMINTON

Nombre Total des Voix : **407 voix**

Voix exprimées : **310 voix**

Quorum : **136 voix**

Le quorum étant atteint (un tiers des voix soit : 136 voix) le Secrétaire Général de la Ligue M. MOSCONI Alain déclare l'Assemblée ouverte.

ALLOCUTION DU PRESIDENT ET DES PERSONNALITES PRESENTES

Monsieur le Maire

Mesdames et Messieurs les élus

Mes chers Collègues

Messieurs les Président de Clubs

Messieurs les Présidents et membres des Commissions

Cher vous tous,

Je souhaite tout d'abord vous remercier pour votre présence ce matin à Portivechju

Je remercie chaleureusement la Municipalité pour son accueil, ainsi que l'ensemble des équipes mobilisées pour nous permettre de tenir cette Assemblée Générale dans d'excellentes conditions.

Il s'agit de notre première Assemblée Générale depuis notre élection, et c'est un moment important pour faire un point collectif sur le travail accompli.

Depuis près d'un an, nous avons engagé une dynamique forte.

Ce bilan, qui va vous être présenté par notre Secrétaire Général, nous le portons ensemble, avec sérieux, avec engagement, et avec la volonté de continuer à faire progresser le Football Corse.

L'ordre du jour de cette journée reflète précisément cette volonté de transparence et de construction collective.

Nous profitons pour remercier le Directeur, les salariés et les bénévoles de la Ligue, pour leur réinvestissement.

Cette Assemblée Générale va nous permettre de poursuivre ce travail collectif, de débattre, de proposer, de préparer les prochains mois qui seront eux aussi, chargés de projets, et d'avancées.

Je vous remercie encore pour votre engagement à tous, au service de nos clubs et de notre discipline.

Je déclare ouverte notre Assemblée Générale.

Appaudissement de l' Assemblée

M. ANGELINI Jean Christophe, Maire de Porto Vecchio

Je voudrais remercier Stéphane, cher vous toutes et tous, saluer également l' Adjointe aux Sports Véronique FILIPPI qui a tenu à être présente à nos côtés et qui représente avec moi le Conseil Municipal, avons le plaisir et l' honneur de vous accueillir.

Je voudrais également vous dire à quel point je suis fier et heureux de vous accueillir dans notre ville. Je voudrais vous remercier pour l' opportunité d' organiser cet événement. Nous avons accueilli cette initiative avec beaucoup d' intérêt, pour des raisons simples.

La première, c' est que dans notre ville, nous avons un très grand nombre d' initiatives, avec le soutien des conseils municipaux, du sport en général, du football et de quelques autres disciplines en particulier.

Président, chers tous, un élément clé de cette stratégie, c' est notre jeunesse, et plus généralement notre communauté. Dans une société en perte de repère, dans un monde troublé, avec tout ce que cela suppose, d' angoisse, de difficultés sociales, économiques, matérielles, et tous ordres.

Poser un acte de société comme celui qui consiste à encadrer bénévolement des jeunes, et tous les jours les accompagner, à des plateaux le dimanche, aux tournois, compétitions, matchs, etc., je trouve cela exceptionnel. Et je voulais le dire, parce que c' est ce qui nous permet, dans les difficultés du moment, de continuer à vivre ensemble. Et au-delà des slogans ou des incantations, à faire vivre concrètement un projet. Il y a donc cette capacité que la ville souhaite développer encore davantage, et qui nous tient tout particulièrement à cœur.

Vous accueillir ici, c' est aussi dire un peu de notre ambition dans ce domaine-là pour la jeunesse de Portivechjaise, pour celle du territoire, et bien sûr pour notre jeunesse en général.

Deuxièmement idée, j' ai parlé avec mon vieil ami François MILANO, que j' ai vu ce matin et mon vieux compagnon Pascal PAOLI, avec lequel je partage un ancrage régional et particulier. D' autres ici, que je salue, les amis de Fac, les gens que j' ai le plaisir de voir après tant d' années. Et bien sûr, je ne parlerai même pas de mon ami Fred MONTANARO que je salue et qui défend avec ferveur le club qui est le nôtre. Je cite ces trois ou quatre exemples mais je pourrais parler, je crois, de chacun et chacune d' entre vous. Et je regarde François

qui m' a dit : « J' ai rejoint le club en 1988, cela fait 40 ans. » Un autre m' a dit : « Cela fait 25 ans. » Un autre : « Cela fait 20 ans. » D' autres, encore plus longtemps, etc. Et je ne vous parle pas de Jacques COLOMBANI dont je vois l' engagement déployé pour l' USC et la jeunesse de Corti, et je me dis : mon Dieu, nous, politiquement, Stéphane le sait, on était conseillers généraux on a cette forme de reconnaissance sociale, de visibilité publique, etc. Et il y a des personnes à qui ça plait un peu plus qu' à nous les honneurs de la République.

Mais vous, vous avez beaucoup des mauvais côtés de cet engagement, sans nécessairement avoir les bons. Après les bons, vous les avez aussi, les sourires des parents, les étoiles dans les yeux des gosses, tous ces jeunes, que vous aidez à grandir et à évoluer, etc. Et c' est remarquable aussi.

Donc je voulais vous dire encore une fois, que vous ayez choisi Portivechju pour vous me permettrez de penser qu' un peu de ce que vous faites au quotidien pour notre jeunesse, rejailli le temps d' une Assemblée Générale sur notre ville et sur les jeunes.

Je vous une passion certaine et définitive pour l' engagement et pour la capacité à faire une société et à monter des projets ensemble.

C' est le moment pour le Député de nous rejoindre, je suis heureux, et je le salut, vous dire, et peut-être vous le dira-t-il aussi, que cette question centrale de la place du sport dans notre société, dans la politique de la jeunesse, qui est au niveau de l' engagement de la femme et de l' homme, on voit Alain MOSCONI et son engagement dans le foot féminin, et de là je vois ce qui est fait en matière de mixité sociale et de capacité, à placer des jeunes de toutes les générations, de tous horizons, de toutes les catégories sociales. C' est un projet politique, pas politicien, dans le sens où cela nous aide à être plus grands et plus forts ensemble.

Je ne serai donc pas plus long. Et vous l' aurez compris, je suis vraiment, sans excès, et sans démagogie, très heureux de vous accueillir ici au nom de la ville, et je voudrais dire, pour partager des instants très privilégiés depuis hier, et continuer de le faire jusqu' à cet après-midi, que j' en suis particulièrement heureux, et que cette ville, indépendamment du moment, Président Stéphane, qui nous rassemble, est la vôtre. Et point besoin d' attendre la prochaine Assemblée Générale pour y revenir,

SITE IN A CASA VOSTRA. Bons travaux et merci.

Appaudissement de l' Assemblée

M. COLOMBANI Paul-André, Député et Adjoint au Maire de Porto-Vecchio

Bonjour à tous.

Et bien évidemment, je n'avais rien préparé pour ce matin. Je voulais vous souhaiter la bienvenue à Porto-Vecchio, et à tous vos amis.

C'est la Ligue la plus importante de Corse, qui rassemble probablement le plus de licenciés.

Cette Assemblée Générale a une importance capitale pour nos jeunes, comme pour tous les clubs amateurs, et tout ce que vous représentez.

Je n'ai pas encore vu tout le monde : il y a beaucoup de visages amis dans la salle.

Comme d'habitude, nous sommes tiraillés entre plusieurs événements. Le maire de Porto-Vecchio a mis un autre événement à 10h30, on ne peut pas être partout en même temps.

Je ne pourrai pas rester trop longtemps.

Je vous souhaite de très bons travaux.

Au revoir.

Applaudissement de l'Assemblée

***APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE
GENERALE DES CLUBS DU 11 JANVIER 2025***

Approuvé à l'unanimité

RAPPORT MORAL → Alain MOSCONI, Secrétaire Général

Le Secrétaire Général de la Ligue Alain MOSCONI fait lecture de son rapport moral, qui ne fait l'objet d'aucune remarque.

En ma qualité de Secrétaire Général de la Ligue, j' ai l'honneur de vous présenter lors de cette Assemblée Générale ce premier rapport moral de la mandature.

La nouvelle équipe dirigeante que constitue le Comité Directeur a été élu le 11 janvier 2025.

Dès notre prise de fonction, nous avons voulu aborder chaque problème avec pragmatisme et détermination, pour apporter le plus rapidement possible des solutions opérationnelles et améliorer ainsi l'efficacité de notre institution.

Pour ce faire, nous avons choisi pour méthodologie la concertation et le dialogue. Ainsi, parce qu'il constitue la clé de voûte sur lequel repose notre édifice, nous avons voulu simultanément au traitement de nombreux sujets, renforcer le lien et la confiance entre nos salariés qu'ils soient du technique ou de la gestion administrative et la direction « politique » incarnée par le Comité Directeur.

En ce sens, nous avons donné vie à un dialogue social matérialisé par les premières séances plénières du CSE ; Nous avons renforcé la structure en créant des emplois tant au sein du technique que de l'administratif avec la venue de nouveaux salariés.

Nous avons pérennisé l'emploi de Mathieu afin de renforcer le pôle arbitrage.

Nous avons voulu également placer nos salariés, nos bénévoles, nos différents acteurs des clubs ainsi que les licenciés, dans des conditions dignes de notre temps et de nos ambitions en délocalisant notre antenne d'Ajaccio pour un site plus spacieux, plus moderne, plus pratique car à deux pas de notre pôle espoir.

Ainsi nous pensons qu'en apportant ces améliorations qualitatives et quantitatives, nous créons les voies et les moyens de poursuivre et amplifier la dynamique globale. Mais cela à lui seul ne peut suffire, car la dynamique globale que nous souhaitons doit concerner l'ensemble du périmètre qui nous incombe, et nous devons activer les leviers dynamiques et modernes. Ainsi nous avons signé un partenariat entre d'une part, la LCF et d'autre part la Ligue de Méditerranée concernant l'arbitrage, afin d'œuvrer à un partage de compétences.

Aussi, nous avons consenti à des efforts en communication avec une visibilité de notre discipline élargie et efficiente. Nous avons reconduit le contrat ESCCOM pour la R1, nous diffusons aujourd'hui la R2, nous avons internalisé la diffusion avec YouTube avec un outil visuel qui se rapproche de ce que l'on peut faire de mieux, nous offrons ainsi une possibilité supplémentaire pour les clubs en leur permettant de disposer d'un support solide, afin qu'ils puissent contractualiser au mieux de leurs intérêts avec leurs partenaires. Nous avons

développé un plan média, en mettant en place des partenariats avec NRJ CORSE, RCFM et CORSE MATIN.

Pour exemple, la majorité des tirages aux sorts sont désormais effectués par les médias de l'île. Nous avons mis en place des animations autour des championnats avec l'outil de pronostics gratuits POTE & MATCH, une entreprise Corse. Dans un autre domaine, mais toujours par souci d'efficacité, nous avons œuvré pour la mise en place d'un prélèvement SEPA pour les clubs, cette mesure permet un lissage annuel des sommes dues par les clubs à la Ligue tout en n'amputant pas de manière brutale la trésorerie de ces derniers.

Conscient que certains d'entre nous connaissent de grandes difficultés liées à leurs zones d'influences, nous leur apportons une attention particulière, tendant vers une prise en compte de leur réalité trop souvent synonyme de difficultés systématiques.

En ce sens, une Commission du Rural a pris fonction afin d'apporter des réponses appropriées à leurs problématiques.

Nous avons également interpellé la Fédération, en demandant des changements réglementaires concernant la pratique et le développement du Football Féminin. Ceux-ci ont reçu un avis favorable lors du séminaire des Présidents de Ligues, ils seront présentés au COMEX au mois de décembre.

Enfin, et pour conclure sur cette liste non exhaustive, nous avons l'honneur de vous annoncer que la Corse grâce à son Comité Directeur et plus particulièrement à son président Stéphane VANNUCCI, a été retenu par le COMEX pour organiser l'Assemblée Générale de la Fédération à Ajacciu.

Il va sans dire que cela représente une première pour nos institutions respectives et pour Ajacciu !

Je tiens au nom du Comité Directeur à remercier l'ensemble des salariés, des bénévoles, des membres de Commissions, des Présidents de clubs, tous acteurs émérites.

INSEME CI TOCCA A FA CRESCE A NOSTRA ENDATURA

INSEME CI TOCCA A CUNSTRUI TORNA PUI BELLA A NOSTRA CASA CUMUNA

Applaudissement de l'Assemblée

Approuvé à l'unanimité

ELECTION DE MEMBRES :

Le Président Stéphane VANNUCCI propose à l'assemblée de passer à l'élection des nouveaux membres du Comité Directeur :

- Médecin : Gilles TESTOU : élu à l' unanimité
- Membre : Jean-Charles CAPIA : élu à l' unanimité
- Membre : Sandra GARDELLA : élue à l' unanimité

Applaudissement de l' Assemblée

RAPPORT FINANCIER → Stéphane ZANETTACCI

M. Stéphane ZANETTACCI présente les comptes de l'exercice écoulé, avec un excédent de 55 760 euros.

Situation financière de la Ligue très positive. Même bilan que l'année précédente

RAPPORT FINANCIER 2024 2025

Propos liminaires :

L' exercice 2024/2025 a la particularité d' avoir eu deux ordonnateurs. En effet du 01/07/2024 au 11/01/2025 M. MORACCHINI était président. Pour la fin de l' exercice, du 12/01/2025 au 30/06/2025, les dépenses ou recettes engagées l' ont été sous la présidence de M. VANNUCCI.

Le nouveau Comité Directeur a poursuivi les prévisions budgétaires votées lors de notre Assemblée d' octobre 2025. La Commission Finance, après examen des comptes, a notifié au Comité Directeur de vérifier que sur chaque nouvelle dépense engagée, il y ait une recette compensatrice. Dans le cas contraire, d' arbitrer sur certaines dépenses déjà engagées, afin de maintenir le budget voté en équilibre. Ce que nous avons fait ! Pour exemple sur le prochain exercice : Le CTRA et les deux autres emplois ont été créés avec de nouvelles dotations, soit de la FFF, soit des

collectivités ou de l'Etat. Nous avons aussi, afin de ramener au plus juste les immobilisations, fait un état des lieux physique et modifié les comptes au plus juste de la réalité. De même sur les créances et provisions, nous avons passé en irrécouvrable tout ce qui ne sera jamais perçu ou payé par des clubs n'existant plus. Mais ce qui a marqué le plus les clubs, je pense, c'est le nouveau mode de cotisation à la Ligue : le passage au prélèvement des cotisations, licences et amendes des clubs. Après de multiples échanges avec vous cela devenait incontournable. Pour la gestion interne des clubs et pour la Ligue, ce mode de fonctionnement permet aux clubs une meilleure maîtrise de leur trésorerie et pour la Ligue d'avoir un meilleur taux de recouvrement des sommes dues. Le système appelé SEPA sera une bouffée d'oxygène dès juin 2026. Pour le budget que vous vous apprêtez à voter, nous avons gardé la même philosophie. Pour un Euro engagé il y a 1 euro de recette.

I Le Bilan :

I.I A l' actif :

L'actif du bilan est sensiblement le même que l'année précédente pour un total de 2 304 129 €. Les faits principaux constatés sont, l'augmentation du restant à percevoir des clubs en sommeil pour un montant 19 675 €, l'augmentation du compte épargne dû à une utilisation avec plus de parcimonie et des intérêts, puis l'augmentation du livret générée par un versement mensuel du compte principal et également la bonification d'intérêts.

I.II Au passif :

Le passif est également sensiblement le même soit 2 304 129 €.

L'amortissement du prêt contracté pour l'édification du siège de la Ligue est constant. Les dettes fournisseurs ont subi une augmentation dû à un décalage de facturation aujourd'hui réglé. Pour rappel : facture Negroni Voyages et une retenue de garantie non soldée en fin construction du bâtiment de la Ligue N-5.

II Le compte de résultat :

II-I Produits :

Le total des produits pour un montant de 1 329 876 € sont décomposés de la manière suivante :

Ventes de marchandises et produits 440 815 € contre 424 043 € l'année précédente, soit 16 772 € de plus à cause ou grâce aux amendes disciplinaires et aux frais de mutations.

Les prestations de services sont en augmentation de 53 123 € grâce notamment au partenariat ESCCOM d' un montant de 20 000 € et à L' IR2F sur les formations BMF.

Les subventions d' exploitation augmentent de 60 845 €.

Les produits financiers dont les intérêts ont augmenté de 3 744 € car le Besoin en Fonds de Roulement est stabilisé d' une part, et d' autre part, le capital augmentant, les intérêts suivent.

Donc reste à vous expliquer pourquoi il y a une différence de - 214 739 € en produit alors que toutes les recettes ont augmenté.

Dans les comptes de la classe 791, il est constaté une variation de 343 136 €. Cela est dû aux nouvelles normes comptables. Les produits et charges sont saisis dans la même ligne comptable. Il reste donc un positif ou un négatif qui est porté au compte de la classe. Le delta donne les 214 739 €.

II-II les charges :

Le total des charges s' élèvent à 1 274 117 € et donc de 215 505 € en moins que N-1. Elles sont décomposées de la manière suivante :

Les achats ont augmenté d' une année sur l' autre de 2 484 €. Les avis de démission ayant augmenté (mutations) et le nombre de finales par catégorie ayant augmenté, les trophées l' ont été également.

Les achats et charges externes, donc le quotidien du fonctionnement de la Ligue, a été réduit avec une baisse constatée de 30 698 €. Cela est dû notamment à l' accent mis sur le cout de l' Energie, la gestion des fournitures, les locations, les renégociations des contrats d' assurances, et des honoraires comptables etc... Le coût de la communication étant la charge ayant augmenté le plus pour un montant de 34 819 €.

Sur les taxes on constate une baisse de 7059 € due à un salaire en moins CDR. Le personnel et les charges ont de facto baissés. Le reste est sensiblement pareil à l' année N-1

II-III Le résultat :

Le résultat est un excédent de 55 760 € contre 65 744 € l' année précédente. Celui-ci sera reporté sur le prochain exercice.

Conclusion : L' esprit du Conseil d' Administration était en premier lieu de continué à maitriser les dépenses tout en allant chercher de nouvelles recettes et suivre le cadre budgétaire voté en N-1. L' objectif a selon nous été atteint.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES → MARC NINU

M. Marc NINU Commissaire aux Comptes fait lecture du rapport :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l' audit des comptes annuels de l' association LIGUE CORSE DE FOOTBALL relatifs à l' exercice clos 30/06/2025, tels qu' ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l' exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l' association à la fin de cet exercice.

M. Marc NINU président de la CRCG, rappelle sa mission de contrôle les clubs dans le respect des règles comptables et fiscales, et propose aux clubs qui le souhaite, à les aider pour compléter leurs documents.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité

BUDGET PREVISIONNEL → Stéphane ZANETTACCI

M. Stéphane ZANETTACCI précise que le Budget Prévisionnel a subi une baisse suite à la perte de formations et aux embauches (Technique, Arbitrage et Administratif)

Il rappelle que le Comité Directeur s' est engagé pour que chaque euro dépensé il y aurait un euro de recette.

(Budget prévisionnel en ligne sur le site)

Adopté à l'unanimité.

Proposition de modifications du Règlement Général de la LCF

(Modifications des Règlements en ligne sur le site)

ARTICLE 20 : Match à huis clos et terrains suspendus

Adopté à l'unanimité.

ARTICLE 21 : Règlement Financier

Adopté à l'unanimité

REGIONALE 1 : Engagements et obligations

Adopté à l'unanimité

REGIONALE 1

REGIONALE 2

- ❖ Obligations clubs de R1 et R2 : Filmer, transmettre et diffuser les rencontres
- ❖ Barème sanctions financières

Adoptés à l'unanimité

COUPE DE CORSE : ARTICLE 1 :

Adopté à l'unanimité

Catégorie U18 :

Adopté à l'unanimité.

*REGLEMENT GENERAL DES
COMPETITIONS DE JEUNES
ARTICLE 3*

Adopté à l'unanimité.

*GESTION FINANCIERE DES CLUBS
ARTICLE 12 : Mise en place SEPA
ARTICLE 15 BIS : Etalement solde N-1 sur N*

Stéphane ZANETTACCI (Trésorier de la LCF)

Le Trésorier de la Ligue donne quelques explications sur la mise en place du prélèvement SEPA et l'étalement du solde des comptes clubs.

Le retour des clubs avec ce nouveau mode de paiement est très satisfaisant,

Ils devront payés 80 % de l'année précédente sur 10 mois (de septembre à juin) et n'auront plus à régler les 50% d'acompte licences.

Les clubs ont une bouffée d'oxygène et c'est vraiment incontournable.

Adopté à l'unanimité

OBLIGATIONS VIS-A-VIS DU STATUT DES JEUNES

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES :

⊕ Interventions de :

Pascal PAOLI (AS CASINCA)

Faudrait avoir une réflexion pour des caméras dans toutes les catégories et la possibilité de la pose de caméras fixes

Stéphane VANNUCCI (Président de la LCF)

Nous nous rapprocherons de la Fédération.

Nous allons recevoir des caméras GO PRO pour les arbitres afin d'enrayer les violences sur les stades, car nous sommes Ligue expérimentale.

R1 ESCCOM : Intervention de M. ADOLFINI

Bonjour,

L'ESCCOM est implanté dans la région Bastiaise depuis deux ans. Nous sommes une école de commerce spécialisée dans l'enseignement tertiaire. Cette année, nous accueillons 50 étudiants. Nous formons du Bac +2 au Bac +5. Nous sommes une école spécialisée dans l'alternance, ce qui signifie que 98 % de nos étudiants sont en contrat d'apprentissage ou en contrat de professionnalisation.

ESCCOM est un groupe basé à Nice. C'est une aventure familiale de la famille ROLAND, les fondateurs, qui ont transmis le flambeau à leurs filles, Marie et Sophie, que je représente aujourd'hui. Nous sommes une école Méditerranéenne.

La Corse, faisaient un peu les allers-retours. Il y a deux ans, l'idée a été d'implanter un campus sur Borgo pour faire une école Corse, pour les Corses.

Notre choix, c'est l'alternance, nous sommes spécialisés dans ce domaine.

Nous accompagnons du BTS jusqu'au Master. Nous formons sur des formations dans les métiers du commerce, les ressources humaines, la comptabilité et gestion, le marketing et l'immobilier.

Mes missions au sein de l'ESCCOM, c'est que je suis chargé de l'alternance et du développement. Cela signifie que j'accompagne les jeunes dès leurs inscriptions. Nous les conseillons, nous les accompagnons dans leurs projets professionnels et éducatifs.

Ensuite, nous les aidons à trouver une entreprise et nous les accompagnons jusqu'à la réussite, et l'obtention de leur diplôme, tout en les suivant pas à pas afin qu'ils puissent étudier dans les meilleures conditions.

Nous sommes fiers de nous associer à la Ligue Corse de Football.
Nous partageons les mêmes valeurs : l'éducation, l'inclusivité.
Nous sommes une entreprise familiale. Et surtout, nous proposons l'éducation gratuite qui permet aux jeunes de pouvoir s'insérer le plus facilement possible dans le secteur, dans le tissu économique insulaire.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Appaudissement de l'Assemblée

Interventions de :

Alain MOSCONI (Secrétaire Général de la LCF)

Tous les licenciés U6 à Seniors sont invités au match de Coupe de France FEMININE qui se déroulera le dimanche 23 novembre à 15H00 sur le stade d'ERBAJOLO.

Vous êtes tous les bienvenus.

Régis LONGO, Président JS BONIFACIO :

Problème de calendrier pour les catégories U6 à U16, possibilité de faire jouer les U13 le samedi ?

David SALADINI, Directeur Administratif LCF

Aujourd'hui ce n'est possible qu'avec l'accord des 2 clubs, il n'existe aucune obligation actuellement, il faudra faire une proposition de modifications règlementaires à la prochaine Assemblée

Sandra GARDELLA, Commission des Jeunes du Sud

Le problème ce sont les terrains souvent occupés les samedis par les plateaux U6 à U11

Alphonse MUZY, SUD FC

Où en sommes-nous avec le Statut de l'Arbitrage ?

Stéphane VANNUCCI, Président de la LCF

La Ligue œuvre pour former les arbitres d'où l'embauche de Mathieu DELALOY et nous reconnaissons qu'il y a un déficit.

David SALADINI, Directeur Administratif LCF

A compter de cette saison, le Statut de l'Arbitrage est géré par la F.F.F. qui nous communiquera les clubs en infraction ainsi que les sanctions.

Florian GIORGETTI, Président CR FUTSAL

La caméra dans la R1 et R2 Futsal serait salutaire, espace fermé, on voit bien et on entend bien, ça pourrait calmer les esprits.

Alain BACHELET, BORGO FC

VEO en U16 et U18, caméra offerte par la Ligue mais faudrait-il avoir plusieurs abonnements ? Faudra t'il également justifier pourquoi le match n'a pas été filmé ? En cas de panne ou de casse comment ça va se passer ?

David SALADINI, Directeur Administratif LCF

Aujourd'hui nous ne sommes que sur des avertissements et non sur des sanctions, ça se fera lorsque tout le monde sera équipé.

Les assurances coûtent bien plus cher que de remplacer les caméras, nous verrons à l'usage si le coût devient trop important.

Stéphane ZANETTACCI

Le plus gros risque c'est le vent. Aux clubs de prendre soin de leur matériel.

Stéphane VANNUCCI,

Propose la création d'un règlement Futsal, dès septembre 2026 le championnat Futsal aura des caméras.

REGLEMENT FUTSAL

- **Les clubs participant au championnat R1 Futsal sont dans l'obligation**

- De filmer les rencontres à domicile avec le système fourni par la LCF
- De transmettre les images des rencontres filmées à domicile à la LCF ainsi qu'aux clubs visiteurs

Le non-respect de ces obligations entraînera l'application des sanctions financières prévues au barème suivant (les sanctions ne sont pas cumulables) :

- Rencontre non filmée hors incident technique→
 - 1er fois → rappel à l'ordre
 - 2ème fois → 150€
 - À partir de la 3ème fois → 300€ et 2 points en moins au classement
- Rencontre non transmise à un club visiteur → 150€

Rencontre non transmise à la LCF → 150€

Adopté à l'unanimité.

DELEGATION ASSEMBLEE FEDERALE :

L'Assemblée Générale valide à l'unanimité la composition suivante de la délégation qui représentera la Ligue Corse de Football pour les Assemblées Générales de la F.F.F. de décembre 2025 et juin 2026, et jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Elective de la Ligue :

- M. Stéphane VANNUCCI, Président de la LCF
- M. Antoine EMMANUELLI, représentant des Clubs Nationaux

VALIDATION SIGNATURES COMPTABLES :

Le Comité Directeur valide les signatures comptables auprès de tous les organismes administratifs et bancaires :

Le Président : Stéphane VANNUCCI

Le Trésorier : Stéphane ZANETTACCI

Le Secrétaire Général : Alain MOSCONI

M. Stéphane VANNUCCI, Président de la Ligue tient à remercier tout le monde du Football et Antoine EMMANUELLI pour son travail au sein du BELFA.

Il se dit fier d'être le Président de cette Ligue.

La Ligue est la Casa Cumuna, la maison de tous les clubs et il ne faut pas oublier qu'elle est aussi la plus grosse Ligue de Corse.

Il remercie du fond du cœur Frédéric MONTANARO et la Ville de PORTO VECCHIO pour son accueil.

Il remercie toute l'assemblée et se dit encore fier d'être le Président de la Ligue Corse de Football.

L'Ordre du Jour étant épuisé, Le Président de la Ligue Corse de Football Stéphane VANNUCCI décide de clore cette Assemblée et invite tout le monde au buffet organisé par la Mairie de Porto-Vecchio